La Banque Alimentaire de Vaucluse, toujours plus indispensable

31 000 bénéficiaires en 2017, 33 000 en 2020, la pauvreté progresse et ce n'est pas la triple crise sanitaire, économique et sociale qui va inverser la tendance. Ce week-end, vous les avez vus avec leurs gilets orange fluo, les centaines de bénévoles qui ont quadrillé les supermarchés de l'ensemble du département pour la fameuse collecte de produits alimentaires et d'hygiène. Même le préfet, Bertrand Gaume, s'y est collé. Il s'est rendu au siège de l'association, à Montfavet et après avoir pris un café et rencontré l'équipe qui entoure Anne Paly, la présidente, il s'est posté à l'entrée de Mistral 7 pour tendre lui-même des sacs aux clients venus faire leurs courses, comme n'importe quel autre citoyen anonyme mais engagé dans cette opération de solidarité.

25 ans au service des Vauclusiens

La Banque Alimentaire (BA) de Vaucluse a 25 ans cette année, son rôle est d'aller retirer les invendus consommables, de faire la chasse au gaspi dans les magasins d'alimentation, de trier et de stocker, notamment les surgelés dans les congélateurs, sans interrompre la chaîne du froid. Ensuite, plus de 70 associations caritatives de l'ensemble du territoire viennent se fournir chez elle ou sont livrées tout au long de l'année pour donner ensuite de quoi se nourrir aux plus démunis. C'est dire l'importante de cette collecte du dernier week-end de novembre qui conditionne en grande partie l'activité du reste de l'année.

« La situation s'aggrave, la précarité empire, il y a de plus en plus de personnes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, précise Annie Paly. De nouvelles catégories sont concernées, les jeunes adultes, notamment les étudiants qui n'ont pas eu de petit boulot depuis le virus, les mamans seules à s'occuper de leurs enfants et qui au printemps, quand les écoles étaient fermées, avaient trois repas par jour à confectionner, les retraités, beaucoup de veuves. Depuis mars, la demande a progressé de 20%. »

Un manque de bénévole

A Montfavet, siège de l'association, sur 1 500m2 œuvrent 8 salariés, dont 4 chauffeurs, des jeunes qui se sont engagés dans le 'Service civique' et des bénévoles. Il y en a une cinquantaine mais les effectifs ont fondu, divisés par deux en quelques années, puisqu'on pouvait compter sur 90 volontaires auparavant. « Mais nos bénévoles vieillissent, on en a qui tournent autour de 75-80 ans, souvent ils vivent eux-mêmes dans des conditions précaires et même si des jeunes veulent se rendre utiles, ils sont peu nombreux à s'engager » déplore la présidente de la BA 84.

En 2019, 103 tonnes de nourriture avaient été collectées, là, tout n'a pas été comptabilisé. Covid oblige, les produits offerts par les vauclusiens ne seront triés que dans 3 jours puis stockés. Une trentaine de magasins ont gardé l'ensemble des denrées au frais et tout n'a pas encore été pesé. « On avait cru, avec



la crise, que la collecte serait plus maigre, mais ce n'est pas avéré, le mouvement de solidarité a été formidable, confie Annie Paly. Certains, particulièrement sensibles à la pauvreté qui gagne du terrain ont carrément rempli des chariots à ras bord, ça fait chaud au cœur cet élan de générosité. Et finalement, quand on aura fait le point, on verra que ce sera peut-être mieux que prévu. Les donateurs se disent que la précarité peut les toucher eux aussi, ça n'arrive pas qu'aux autres. »

L'unique banque qui ne s'intéresse pas à notre argent

En plus de cette opération annuelle, la Banque Alimentaire, reconnue d'utilité publique, reçoit des aides, du département, qui, cette année a aussi fourni des produits frais venant de paysans, comme des œufs, du fromage, du lait, des lapins et bien sûr des fruits et légumes. La Région Sud a rajouté 20 000 € à sa subvention habituelle, la Ville d'Avignon aussi a proposé une rallonge. La Banque Alimentaire doit payer un important loyer pour sa plateforme de Montfavet, les factures d'électricité, du chauffage, du téléphone, l'essence des camions, le salaire du personnel qui gère, trie et livre les denrées alimentaires, mais aussi les produits d'hygiène pour bébés qui coûtent cher et que tout le monde ne peut pas s'offrir. Cette année, on a aussi vu des caddies de supermarchés avec des sacs de croquettes et des terrines réservés aux chats et chiens qui sont les seuls compagnons de personnes âgées et isolées qui ont de moins en moins les moyens de les nourrir.

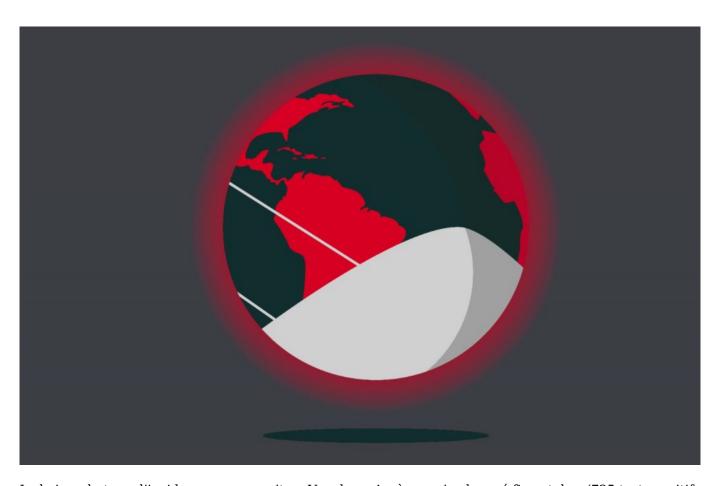
Bref, la seule et unique banque qui ne s'intéresse pas à notre argent mais aux gens, c'est la Banque Alimentaire.

www.monpaniersolidaire.org

Covid-19 : la situation sanitaire s'améliore en Vaucluse mais...



Ecrit par le 12 décembre 2025



La baisse du taux d'incidence se poursuit en Vaucluse. Après un pic observé fin octobre (725 tests positifs pour 100 000 habitants), cet indicateur se situait à 177 la semaine dernière. « Ce taux est en nette baisse même s'il diminue moins fortement que durant ces 3 dernières semaines, explique Caroline Callens-Ageron, déléguée départementale de l'ARS-Paca (Agence régionale de santé- Provence-Alpes-Côte d'Azur). Aujourd'hui, il s'élève à environ 150 même si les tests antigéniques ne sont pas encore pris en compte dans ces résultats. »

Le nombre de tests est aussi en baisse, s'établissant à 1200 par jour avec un taux de positivité des tests en baisse de 13,7%. Ainsi, moins d'une personne testée sur 7 est aujourd'hui positive en Vaucluse. Avec 82 clusters actuellement en cours d'investigation par l'ARS, ce nombre est là-aussi à la baisse. Les zones de la Vallée du Rhône et urbaines (Valréas, Grand Avignon, Sorgues du Comtat, Pays d'Orange, Rhône-Lez-Provence) sont celles les plus exposées.

Enfin, les tests antigéniques peuvent être désormais réalisés dans 14 sites (Camaret-sur-Aygues, Pernes-les-Fontaines, Morières-lès-Avignon, Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Robion, Le Thor, Velleron, Cheval-Blanc, Pertuis, Vedène, Gargas, Mormoiron et Piolenc) alors que 10 autres centres dédiés sont en cours d'enregistrement (Bédarrides, Entraigues, Malaucène, Saint Saturnin-lès-Avignon, Saint-Didier), Caromb, Avignon, Bollène, Bédoin et Crestet). L'ensemble de ces tests antigéniques peuvent être réalisés dans un



cabinet médical, infirmier ou en pharmacie d'officine ainsi que dans un centre de tests dédié, à l'initiative des professionnels libéraux et avec le soutien des collectivités, sous le régime de la déclaration.

« Le virus circule encore. »

« Le virus circule encore, prévient cependant Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse. N'oublions pas que ce seuil de 150/160 correspondait à celui de 'Vigilance renforcée' que l'on a connu à la rentrée dans le département. » « Le virus a eu un impact très fort », confirme la déléguée départementale de l'ARS qui rappelle que « le Vaucluse figurait parmi les 10 départements les plus touchés » lors de cette seconde vague. Par ailleurs, 374 personnes sont actuellement hospitalisées, dont 30 en réanimation et soins intensifs, en raison du Covid en Vaucluse. « Cette diminution permet déjà de reprendre progressivement les autres interventions médicales qui avait été déprogrammée », annonce Caroline Callens-Ageron.

Au bilan, le Vaucluse dénombre 395 décès en tout depuis le début de l'épidémie (soit +22 depuis le début de la semaine), dont 310 à l'hôpital et 85 en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Vaucluse : signature des deux premiers 'Contrats initiative emploi Jeunes'



Ecrit par le 12 décembre 2025



Dans le cadre du plan '1 jeune, 1 solution', la <u>Préfecture de Vaucluse</u>, <u>Pôle emploi</u> et la <u>Mission locale Jeunes Grand Avignon</u> viennent de signer les deux premiers 'Contrats initiative emploi Jeunes' avec les entreprises Bô Garden et Trans Med Express.

En juillet dernier, le gouvernement lançait '1 jeune, 1 solution', un plan à 6,7 milliards d'euros pour les jeunes de 16 à 25 ans éloignés du marché de l'emploi avec un double objectif : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle tout en encourageant les entreprises à embaucher. Parmi les différentes aides à l'embauche mises en œuvre, le retour des Contrats initiative emploi (CIE) Jeunes, permettant aux entreprises de recruter une personne rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en bénéficiant d'une aide financière de l'État correspondant à 47 % du taux horaire brut du Smic par heure travaillée pour le recrutement de tout jeune âgé de moins de 26 ans et de jeune de moins de 30 ans en situation de handicap. Un dispositif mis en application par Pôle emploi et la Mission locale (accompagnement individualisé, formation) qui a permis la signature des deux premiers CIE Jeunes dans le Vaucluse avec le recrutement d'un élagueur par la société Bô Garden (Le Pontet) et d'un chauffeur-livreur par l'entreprise de transport Trans Med Express qui est en train d'implanter une de ses filiales sur Avignon.

Toujours dans le cadre du plan '1 jeune, 1 solution', l'Etat annonce délivrer une aide de 4 000 € pour le recrutement d'une jeune de moins de 26 ans en contrat à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD) d'au moins 3 mois d'ici le 31 janvier 2021. Concernant l'alternance, une aide de 5 000 € sera accordée aux entreprises recrutant un jeune de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage ou de



professionnalisation ou de 8 000 € si le jeune est plus âgé. Enfin, dans le cadre des emplois francs, pour les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, des aides à l'embauche seront octroyées. Ces dernières pourront atteindre les 17 000 € sur 3 ans en CDI et 8 000 € sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois d'ici le 31 janvier prochain.

Le port du masque obligatoire étendu à tout le Vaucluse

information CORONAVIRUS COVID-19

La dégradation de la situation sanitaire et la tension importante en milieu hospitalier ont conduit le préfet de Vaucluse à rendre obligatoire dès aujourd'hui le port du masque sur l'ensemble du département.

Les chiffres communiqués par l'Agence régionale de santé (ARS) PACA montrent, pour la semaine précédente, une progression exponentielle des taux d'incidence (à 664 pour 100 000 habitants, non consolidé sur la semaine 44) et de positivité (25%), qui s'accompagnent d'une très forte hausse du



Ecrit par le 12 décembre 2025

nombre de personnes hospitalisées (372, soit +147 par rapport au bilan communiqué il y a une semaine, le 27/10/2020) et des décès (166 dont 144 en hôpital et 22 en Ehpad), dont 27 ces trois derniers jours. 63 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS PACA (là encore marquant une hausse de 20 en une semaine, 41 de plus sur les deux dernières semaines).

Covid-19 : réouverture de la cité scolaire de Vaison



Suite à la détection récente de plusieurs cas positifs de Covid-19 parmi les personnels enseignants, techniques et administratifs, ainsi que parmi des élèves de la cité scolaire de Vaison-la-Romaine, qui comprend le lycée Stéphane-Hessel et le collège Joseph-d'Arbaud, l'accueil de tous les élèves avait été suspendu jusqu'à vendredi dernier.

Selon la préfecture, le bilan des tests réalisés fait état de 13 cas positifs parmi les élèves (dont 7 cas au



sein de la même classe de 3e du collège, pour laquelle une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe, qui sont placés à l'isolement depuis le 28 septembre), 3 cas au sein d'une classe de 4e pour laquelle une mesure d'éviction a été prononcée pour l'ensemble des élèves de cette classe placés à l'isolement depuis vendredi ainsi que 3 autres cas non regroupés. Par railleurs, 11 cas positifs parmi le personnel enseignant, technique et administratif. Leurs contacts à risque ont été identifiés et isolés. « Ceci porte donc à 24 le nombre total de cas positifs détectés au sein de la cité scolaire depuis le 28 septembre, poursuivent les services de la préfecture de Vaucluse. L'ensemble des personnes testées positives et leurs cas contacts a été placé à l'isolement. »

Désinfection complète des locaux ce week-end

Cependant, après cette série de mesures, la préfecture estime que les conditions sont maintenant réunies afin de garantir la réouverture de la cité scolaire « dans de bonnes conditions de sécurité » à partir de ce lundi 12 octobre. Toutefois, afin de permettre le retour des élèves de la cité scolaire et de garantir la continuité pédagogique, un dispositif spécifique d'appui a été mis en place comprenant une désinfection complète des locaux de la cité scolaire durant ce week-end. Des moyens supplémentaires vont aussi être engagés par les services du Conseil régional de Provence Alpes-Côte d'Azur pour renforcer le nettoyage quotidien des locaux et l'encadrement des élèves sera assuré grâce à la reprise de plusieurs assistants d'éducation dont la période d'isolement arrive à son terme. Enfin, une continuité pédagogique est organisée à domicile pour les élèves des 2 classes faisant l'objet d'une mesure d'éviction.

160 000 € pour les brigades et commissariats de Vaucluse



Ecrit par le 12 décembre 2025



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient de l'annoncer : « l'Etat va engager 160 000 € pour améliorer le quotidien des policiers et gendarmes affectés dans le département ». Pour cela, un montant de 60 000 € de travaux va être consacré pour la remise en état des 4 commissariats de police de Vaucluse afin d'améliorer le cadre des 574 agents de la police nationale. Pour les 719 gendarmes répartis dans les 22 brigades du département, c'est une enveloppe d'un peu plus de 100 000 € qui sera allouée pour l'amélioration des conditions de travail ainsi que des logements des gendarmes.

Covid-19 : prolongement des mesures sanitaires en Vaucluse

12 décembre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 décembre 2025

information CORONAVIRUS COVID-19

Depuis le classement du département de Vaucluse en zone rouge dite « de circulation active du virus » confirmé par le décret du 28 août 2020, de nouvelles mesures sanitaires ont été décidées afin de freiner la propagation du virus (extension de l'obligation du port du masque dans certaines zones de toutes les communes de plus de 9 500 habitants et des communes les plus touristiques ainsi qu'à proximité des établissements scolaires ; interdiction des soirées dansantes, dans un cadre commercial ou de festivités locales). A ce jour, la situation reste très préoccupante dans le département.

Au regard de cette évolution défavorable et du discours du Premier ministre, le <u>préfet de Vaucluse</u> a décidé, à ce stade, de prolonger, par arrêté, l'ensemble des mesures sanitaires du vendredi 11 septembre jusqu'au 30 octobre 2020 :

- le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans et plus au sein des périmètres définis dans toutes les communes de plus de 9500 habitants et des communes les plus touristiques du département précédemment concernées par cette obligation
- $\scriptstyle -$ le port du masque est obligatoire pour les personnes de onze ans et plus lors de rassemblements réunissant plus de 10 personnes dans l'espace public sur l'ensemble du département
- le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus se trouvant sur la voie publique entre 7 heures et 22 heures dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, établissement supérieur doit porter un masque de protection dans l'ensemble du département de Vaucluse, en complément de l'obligation du respect des





mesures barrières

- le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus dans l'ensemble du département pour tout marché de plein air, vide-greniers, brocante et marché couvert
- les soirées dansantes sont interdites dans l'espace public et dans tous les établissements recevant du public sur l'ensemble du territoire du département de Vaucluse.

Ces mesures sont susceptibles d'être complétées, dans les jours qui viennent, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, en coordination avec les préfets de la région PACA et en lien avec les élus locaux de Vaucluse, notamment les maires du département.

Des fermetures de classes suite à la détection de cas positifs à la Covid-19 à Avignon, Le Pontet, Morières et Cavaillon



information CORONAVIRUS COVID-19

Suite à la détection de cas positifs à la Covid-19 dans des écoles primaires du département, le <u>préfet de Vaucluse</u> a pris la décision de fermer certaines classes. Ainsi, sont fermées pour une durée de 14 jours consécutifs, dès aujourd'hui :

- 1 classe multi niveaux à l'école Courtine à Avignon
- 1 classe de CM2 à l'école élémentaire Les Olivades à Avignon
- 1 classe de CP à l'école élémentaire Vertes Rives à Avignon
- 1 classe de moyenne section à l'école maternelle Pergaud au Pontet
- 1 classe de CP à l'école élémentaire Pergaud au Pontet
- 1 classe de moyenne section à l'école maternelle Marcel Pagnol à Morières-Lès-Avignon
- 1 classe de moyenne section à l'école maternelle La Colline à Cavaillon



Covid-19 : Le préfet de Vaucluse veut lutter contre la « circulation active du virus »

A la suite du placement du département de Vaucluse en zone rouge dite 'de circulation active du virus' avec 19 autres départements, le préfet de Vaucluse a décidé de prendre de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus. Ces décisions, applicables à compter du mardi 1^{er} septembre 2020, concernent la restriction des activités commerciales et festives et l'extension du port du masque dans l'espace public.

Rassemblements de plus de 10 personnes

Dans ce cadre, les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales, sont interdites jusqu'à nouvel ordre. En outre, des contrôles renforcés des forces de l'ordre sont prévus afin de sanctionner les exploitants et les établissements qui ne respecteraient pas les règles sanitaires en vigueur (port du masque, règles de gestion des flux, clientèle assise).

Par ailleurs, le port du masque est désormais obligatoire pour tout rassemblement public supérieur à 10 personnes dans le département. Il appartient à chaque organisateur de veiller au respect de cette mesure. Ce port est également rendu obligatoire dans un rayon de 30 mètres à proximité des établissements scolaires (crèches, écoles, collèges, lycées) du département.

Et dans les villes de Vaucluse?

Pour Avignon, l'obligation du port du masque est étendue à l'ensemble de l'intramuros, le secteur garecentre et les marchés de plein air. Cette décision concerne également le cheminement piéton du pont Daladier en direction de l'île de la Barthelasse, l'allée Antoine Pinay et l'ensemble de la promenade de l'ancien chemin de halage jusqu'à l'angle avec le chemin des canotiers ainsi que le skate-park d'Avignon situé route de l'Islon.

L'obligation du port du masque est aussi étendue à un périmètre élargi dans les autres communes déjà concernées (Carpentras, Fontaine-de-Vaucluse, Gordes, Lourmarin, Orange, Roussillon et Vaison-la-Romaine) ainsi que désormais dans toutes les villes de plus de 9 500 habitants du département (Apt, Bollène, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Le Pontet, Sorgues, Valréas et Vedène). A noter que pour Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue, qui disposaient déjà d'un arrêté de port du masque, le périmètre défini initialement n'a pas été modifié. Par ailleurs, le port du masque pourra être étendu à toute commune du Vaucluse sur demande du maire.

Jusqu'à 1 500 € d'amende

Cette mesure ne s'applique qu'aux personnes âgées de plus de 11 ans, piétons, utilisateurs de trottinettes



Ecrit par le 12 décembre 2025

et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Les automobilistes et leurs passagers, les cyclistes, les personnes pendant la pratique d'une activité sportive traversant les secteurs ainsi définis ne sont pas soumis à cette obligation. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de $135 \ \mbox{\ \ }$ et, en cas de récidive dans les $15 \mbox{\ jours}$, à une amende de $1500 \ \mbox{\ \ }$.